FRC.1
4338

CORPS LÉGISLATIF.

Case
FRC
15008

CONSEIL DES ANCIENS.

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR BORDAS.

Séance du 13 messidor an 7.

REPRÉSENTANS DU PEUPLE,

Avec quelle adresse ils ont égaré l'opinion, tous les hommes puissans naguère, et couverts aujourd'hui de mépris ! avec quelle impudeur ils l'ont dépravée ! avec quelles armes ils ont assassiné cet esprit public par lequel tant de prodiges se sont opérés en France ! avec quelle fureur ils ont par-tout attaqué, poursuivi au milieu même des armées si dignes de la République, cet enthousiasme sacré, ce saint amour de la patrie

qui seuls peuvent assurer la liberté de la France, la paix et le bonheur de l'Europe ! Le courage, la victoire, la morale, et la vertu, tout depuis dix-huit mois a été flétri par leurs mains. Il ne nous reste de leur règne atroce que le tableau de leurs crimes, et les larges blessures qu'ils ont faites à la patrie, et qu'il vous est réservé de cicatriser.

Je découvre la source des maux qui nous affligent dans la barrière criminellement élevée par l'abus du pouvoir entre le peuple et ses représentans ; dans le silence que les usurpateurs commandoient au peuple, dans l'oubli de la mesure de vos devoirs et de votre force.

Par vous les usurpateurs ont été rendus à leur nullité. Ils n'ont plus d'autre entourage que leurs remords ; leurs espions les désavouent ; ils sont abandonnés même de leurs amis, de leurs favoris, de leurs complices.

Vous avez senti, citoyens collègues, le besoin d'effacer jusqu'au souvenir de nos maux ; et le Corps législatif l'a déclaré, il n'existe de remède que la restauration de l'esprit public. Vous devez donc le recréer, et la corruption qui nous entoure nous commande enfin de créer une conscience publique. Sans ce double moyen vous le verrez s'évanouir ce dernier vœu que vous nourrissez dans vos cœurs, et qui doit sauver la liberté.

Mais pouvons-nous donc nous flatter de remplir un objet aussi important, en dégoûtant le peuple de communiquer avec le Corps législatif, en lui refusant la satisfaction d'apprendre que ses félicitations, ses avis, ses conseils nous sont parvenus ?

Ne nous le dissimulons pas, la confiance ne se nourrit, ne se soutient que par la confiance. Que les adresses qui nous parviennent nous fassent donc connoître les vœux du peuple ; que dans notre conduite le peuple

trouve de son côté notre réponse et la règle de sa conduite ! que les traîtres, que les assassins, que les voleurs, que les ennemis de la liberté connoissent eux aussi les larmes, les cris de vengeance, et les vœux du peuple ! Ma proposition a pour appui l'acte constitutionnel.

Je demande que le bureau donne au Conseil lecture entière des adresses qui lui parviennent.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Messidor an 7.

51

3